

Proposition de discours – Président de l'Assemblée
nationale
Séance inaugurale de l'Assemblée parlementaire franco-
allemande - 25 mars 2019

Monsieur le Président, cher Wolfgang,

Mesdames et messieurs les membres de
l'Assemblée parlementaire franco-allemande,

Mes chers collègues,

Dans cette salle qui porte le nom de Lamartine, je
songe à la phrase célèbre du grand poète français selon
lequel « les utopies ne sont souvent que des vérités
prématurées ». Quelle belle illustration de ce que nous
sommes, ensemble, prêts à construire, aujourd'hui.

Il y a soixante-deux ans, jour pour jour, la République fédérale d'Allemagne et la République française, signaient, avec quatre autres États, le Traité de Rome, instituant la Communauté Économique Européenne. Comparaison n'est bien sûr pas nécessairement raison, mais, à l'instar de l'organisation portée sur les fonts baptismaux par les pères fondateurs, l'institution que nous nous apprêtons à bâtir ce matin n'a pas d'équivalent connu.

En réunissant, pour la première fois, des membres du Bundestag et de l'Assemblée nationale dans une enceinte pérenne, composée à parité de cinquante parlementaires allemands et de cinquante parlementaires français, nous donnons à la coopération franco-allemande, déjà singulière, une nouvelle dimension.

A l'évidence, cette Assemblée permettra à chacun d'entre nous de mieux connaître la culture parlementaire de l'autre, mais ce qui est en jeu aujourd'hui va bien au-delà.

L'Assemblée que nous créons a vocation à travailler, aussi rapidement que possible, sur des sujets concrets et des préoccupations communes. Par exemple, comment supprimer les obstacles qui compliquent le quotidien de nos concitoyens résidant sur les territoires transfrontaliers ? Sur ce sujet comme sur d'autres, l'Assemblée parlementaire franco-allemande ne sera pas une construction supranationale abstraite, éthérée. Elle travaillera en s'appuyant sur l'expérience de terrain que vous partagez.

Cette Assemblée a également vocation à devenir le pendant parlementaire du Conseil des ministres franco-allemand. Nous devons jouer activement un rôle d'aiguillon, faire remonter de nos territoires respectifs les difficultés concrètes dont le règlement permettra de faire progresser l'entente franco-allemande.

D'aucuns ne manqueront pas de critiquer notre démarche, et voir dans notre nouvelle Assemblée une preuve supplémentaire que l'Allemagne et la France souhaiteraient contribuer seules au renforcement de l'Union européenne. Rien n'est plus faux.

Tout d'abord, chacun sait que sans le moteur franco-allemand, c'est toute l'Europe qui ralentit au risque de s'arrêter. Ce n'est pas faire injure aux autres États membres que de constater que sur des sujets comme l'approfondissement de l'Union économique et

monétaire, la défense européenne ou le respect de l'État de droit, c'est quand la France et l'Allemagne parlent d'une seule voix que les choses avancent.

Dans cette perspective, l'Assemblée parlementaire franco-allemande pourra servir de « laboratoire normatif », de lieu de réflexion sur des instruments qui pourront être proposés à l'ensemble de nos partenaires de l'Union européenne.

Notre Assemblée commune doit également contribuer à l'évolution des mentalités et des politiques dans nos assemblées respectives. Les collègues chargés de dossiers similaires pourront travailler en prenant en compte ce qui se fait de chaque côté du Rhin. Nous développerons ainsi des réflexes franco-allemands dans notre travail parlementaire, afin d'éviter, autant que faire se peut, les divergences inutiles, voire néfastes.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer ma joie et mon émotion au moment de signer l'accord qui officialise la création de cette Assemblée parlementaire franco-allemande. Quand beaucoup, sur notre continent et ailleurs, s'acharnent à miner les solidarités entre les Européens alors qu'elles sont plus nécessaires que jamais, nous luttons, à notre manière, contre ces passions tristes en franchissant, ce matin, une nouvelle étape décisive sur le chemin de l'amitié entre nos deux Parlements et, au-delà, entre nos deux peuples.

Je vous remercie.